

Réunion du Conseil Municipal

du 9 février 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 9 février 2016 à 19H00 sous la présidence de Madame Cécile CREUZON, Maire.

ORDRE DU JOUR :

1. Avenue Georges Clémenceau
2. Grande rue du Puy
3. Rue de la Couture
4. Couverture réseau téléphones portables
5. Vente matériel établissements Lamoise
6. Balayeuse
7. Elagage marronniers
8. Travaux en régie municipale
9. Compte-rendu semaine des étudiants en architecture
10. Divers

Présents : MM. René BAILLOT, Yves DANCHAUD, Olivier NORE, Serge SAINTIGNY, Claude STEINER, Claude TOURAND,

Mmes Christine BOUSSAGEON, Cécile CREUZON, Catherine DHUME, Maria DUSSAT, Marie Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT, Marie Chantal SIMONNET.

Absents excusés : M. Didier GIRAUD, Melle Sandra CHARRIERE qui a donné procuration à Mme Cécile CREUZON.

Secrétaire de séance : Mme Maria DUSSAT.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 9 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

1) Avenue Georges Clémenceau :

Une réunion a eu lieu avec l'U.T.T. d'Auzances le ... février 2016. Le Conseil Départemental a, à sa charge, la réfection de la chaussée, le montant s'élève à environ 400 000 €. Il gèrera l'étanchéité du pont qui sera inaccessible pendant un mois (des solutions seront envisagées). Le S.D.E.C. enfouira les lignes. La commune a, à sa charge :

* les candélabres (l'A.B.F. souhaite les mêmes que sur le quai Napoléon). Pour le centre bourg, il souhaite la continuité avec les candélabres type « Masgot ».

* les trottoirs et les passages piétons.

* le parking devant le bureau de tabac et la pharmacie (un devis est en cours).

* le mur de la parcelle entre la rue du Petit Bordet et les Estonneries s'affaisse ;

Madame le Maire verra avec le Conseil Départemental

Le début des travaux est prévu en septembre 2016.

2) Grande rue du Puy :

Une première réunion a eu lieu le 2 février 2016 avec les élus, le..., l'A.B.F...., les problèmes ont été listés :

* assainissement

* chaussée

* mur

* sens de circulation

* accès jardins/terrasses

* aménagement urbain

* périmètre d'intervention départ rue de la Cueilie jusqu'à peut-être la fin de la Grande rue du Puy c'est-à-dire devant la « maison Jean »

Un autre problème important se pose, celui du financement, ne sachant pas ce que vont être les dotations en 2016.

Le Pays Combraille en Marche peut aider la commune en établissant gratuitement avec elle un cahier des charges pour le recrutement d'un maître d'œuvre qui établira un avant projet. Les élus seront invités.

3) Rue de la Couture :

Le travail d'enfouissement des lignes par le S.D.E.C. est presque terminé. L'entreprise ALLEZ va, sans tarder, poser les candélabres. L'entreprise EUROVIA pourra intervenir dans trois semaines à un mois. Une réunion de chantier sera programmée avant.

Madame le Maire demande l'autorisation de signer une convention avec Orange pour leur intervention dont le montant s'élève à 1 900 €H.T. dont 349 €H.T. à la charge de la commune.

4) Couverture réseau téléphones portables :

Malgré de multiples démarches, Madame le Maire n'arrive pas à obtenir une meilleure couverture concernant la téléphonie mobile. Une pétition est en cours de circulation dans le bourg et les villages, elle sera ensuite envoyée à Paris via le Conseil Départemental par notre Conseiller Départemental et sa Présidente. Le Conseil Municipal doit s'engager pour une participation. Cette décision est acceptée à l'unanimité.

5) Vente matériel établissements Lamoise :

L'achat du bâtiment est effectif.

Grosses machines :

* une a été vendue pour 1 600 €

* deux autres, si elles fonctionnent, sont en cours de vente pour un montant de 14 000.00 €H.T. Cet acheteur, pour 14 500.00 € avec d'autres petit matériel.

* Europ car souhaite acquérir un chariot élévateur pour un montant de 1 000.00 € Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Madame le Maire et son Conseil Municipal remercient Claude TOURAND pour son investissement dans ce dossier.

6) Balayeuse :

Une subvention a été demandée auprès de l'Agence Loire Bretagne pour un montant de 6 000.00 € une délibération est nécessaire, elle est votée à l'unanimité. Au jour d'aujourd'hui, il n'y a pas de décision d'achat.

Claude TOURAND rappelle les deux choix :

*une de marque HACO = petite, simple, deux balais, garantie un an, recyclée, prix 40 000.00 €H.T.

*une de marque NILFISK à Espace Emeraude = neuve, plus puissante, garantie un an, trois balais, prix 50 500.00 €H.T.

La formation du personnel est assurée dans les deux cas.

Il compare également le coût des employés communaux qui balaient soit 32 000.00 € par an et le balayage « automatisé » qui reviendrait à 17 000.00 €par an.

7) Elagage des marronniers :

Route d'Evaux, route de Barbeyrat, route de Gouzon. Des devis seront demandés.

8) Travaux en régie municipale :

* Cabanon dans la cour de l'école : en cours

* WC au dessus des petites salles des associations : en cours

* Remplacement du bois sur les bancs : en cours

* Logements vers l'école primaire : fuite d'eau à voir

9) Compte-rendu semaine des étudiants en architecture :

Toutes les propositions sont accessibles et superposables les unes avec les autres. Elles seront présentées en totalité lors d'une conférence samedi 12 mars matin puis discussion avec les habitants. Le Pays Combraille en Marche pourra aider la municipalité avec le C.A.U.E. et le C.P.I.E.

Madame le Maire remercie tous les participants chambonnais, stagiaires ainsi que madame CAMUS-PIMPAUD pour leur logement gratuit dans l'ancien E.H.P.A.D. Anne d'Ayen à Evaux les Bains.

10) Divers :

* La garderie demande une augmentation de 50.00 € de la subvention pour les TAP. Accord à l'unanimité. Le sol devant les escaliers sera refait cet été.

* Chemin de La Bessède : l'enquête publique est terminée. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'unanimité à la vente de ce chemin à monsieur BOUSSAGEON.

* Les bassins : une réunion est prévue jeudi 11 février à 16H00 sur place avec Eurovia, VRD'eau et Oekoumene.

* Personnel : Geneviève LAMBERT est en arrêt de travail, elle est remplacée par Murielle NORE. Jacinta POUCHOL en arrêt de travail, est remplacée par Béatrice HAZARD. Armelle GIRARD est polyvalente, elle remplace les « petits » arrêts maladie. Les entretiens sont maintenant effectués par le Directeur des services. Cela a été fait par Sylvie ROUGERON. Le personnel demande des formations et l'achat de petit matériel.

* Remplacement Cécile ROUSSILLAT : la commission s'est réunie et a sélectionné deux personnes correspondant à la fiche de poste demandée. Une troisième sera néanmoins reçue à la demande de Sylvie.

* Pont roman : réunion mercredi 2 mars à 19h00 pour des essais d'éclairage avec le S.D.E.C.

* M.S.P. : réunion avec la Com-Com, les architectes et tous les professionnels de santé jeudi 10 février. Début des travaux après l'été 2016 pour une ouverture avant l'été 2017.

* Bulletin municipal est en cours d'impression.

* Des trous seront bouchés avant l'été devant la médiathèque et sur le parking route de Gouzon.

* Des ampoules des candélabres seront changées.

* L'amicale des écoles demande l'autorisation de stocker du petit matériel dans la salle des « moines ». Le Conseil accepte.

* Madame PAROUTY demande de rechercher le reste de la croix vers chez madame CUEILLE, les employés iront. Elle souhaite que l'on repeigne l'année gravée sur une pierre route de Lépaud correspondante à l'année de création de la route et faire des notes explicatives sur le puits rue des Forts, sur les fouilles d'or et l'empreinte d'une roue de chariot sur le chemin des diligences. Madame le Maire pense que cela est plutôt du ressort de l'O.T.

* Le panneau « interdit 3.5 T » en montant vers la perception sera ôté.

* Le panneau « interdiction de tourner à gauche » vers chez monsieur BESSON sera ôté.

* Le dossier de la licence IV est toujours chez Maître BOURVELLEC.

* Le plafond du Trésor Public n'est pas refait, une lettre sera envoyée à l'entreprise

* le garage de la gendarmerie n'est pas commencé, l'entrepreneur a eu un problème de santé.

* O.T. : questionnement sur le devenir de l'O.T. à Chambon : fermeture, antenne ? de toute façon, la gestion sera régionale.